

«La solution serait un «reset» municipal»

VAUD • Depuis des mois, la Municipalité de Vevey est dans la tourmente. Alain Gonthier, conseiller communal de Décroissance Alternatives, membre d'Ensemble à Gauche, fait le point de la situation et propose ses solutions pour sortir de la débâcle.

La Ville de Vevey est en pleine crise politique. Le conseiller municipal socialiste Laurent Girardin est sous le coup d'une enquête pénale suite à des accusations de gestion déloyale, gestion déloyale d'intérêt public, abus de confiance et escroquerie. Les deux conseillers municipaux élus de Vevey Libre, Jérôme Christen et Michel Agnant, pourraient être suspendus de leur poste. Rien ne va plus à Vevey?

ALAIN GONTHIER L'éclatement de la municipalité a des conséquences sur le fonctionnement de la ville. Même des projets non-confliktuels au sein de la municipalité sont touchés. Exemple: l'urbanisme est un sujet important, sur lequel Décroissance-Alternatives a participé à trois référendums gagnants. Des dossiers capitaux pour l'avenir de la ville sont en discussion: une initiative pour un parking souterrain au pire endroit de la ville, un plan directeur des stationnements, ainsi que la refonte du plan directeur communal et du plan d'affectation. Mais la Municipalité n'a pas l'élan pour y participer comme ce serait nécessaire. L'affaire Girardin polarise la politique locale et, telle un trou noir, aspire une bonne partie des énergies.

Laurent Girardin est soupçonné d'avoir confié des mandats rémunérés à des proches, alors qu'il était président de la fondation Apollo, active dans le logement social. Il est aussi soupçonné d'avoir exercé, au sein de la structure, un travail rémunéré via sa propre société, ce qui est interdit pour les fondations d'utilité publique exonérées d'impôts. Comment jugez-vous cette affaire?

Les accusations contre Lionel Girardin sont plus que de vagues soupçons. L'enquête en cours s'appuie sur celle bouclée par le Contrôle cantonal des



finances. Des documents ont aussi été mis au jour par la Commission de gestion, malgré tous les bâtons qu'on a essayé de lui mettre dans les roues. De nombreuses infractions semblent solidement établies, comme le fait, non contesté par son avocat (cf 24 heures du 11 octobre) qu'il a tiré de son activité au sein de la Fondation Apollo un revenu de 240'000 francs, alors que celle-ci aurait dû être bénévole. Ou que sa société aurait loué en «coworking» des locaux payés par la Fondation Apollo, voire par la commune, en tout cas à certaines périodes. Une question

reste posée: comment se fait-il que cela ait duré si longtemps? Le statut de municipal de Lionel Girardin (de 2007 à 2011 et depuis 2016) a-t-il permis des tolérances, des connivences, des complicités? Et de quelle ampleur? Est-ce pour cela que la «majorité municipale» (en fait 2 sur 4 avec la voix prépondérante de la syndique) ainsi que le tandem PS-PLR sont bien peu pressés de faire la lumière sur cette affaire?

Pierre Chiffelle, l'avocat de Jérôme Christen de Vevey Libre, estime que son client n'a pas violé le secret de fonction en transmettant

récemment des documents confidentiels à la Commission de gestion du Conseil communal sur l'affaire Girardin, et que cette transmission allait dans le sens de l'intérêt public. Partagez-vous cet avis?

Trois cas concrets de prétendue violation du secret de fonction au sein de la municipalité ont été évoqués par la presse. Ils sont tous les trois ridicules: la copie de la lettre d'une régie qui peut avoir été «fuitée» par des dizaines de personnes, une décision du Conseil d'Etat qui était publique, et un avis de droit commandé et payé à titre privé par un municipal. Plus généralement,

la remise à une commission de surveillance (gestion ou finances) des documents qu'elle demande est un devoir légal, pas une violation du secret de fonction. Des bricoleurs du droit, avec l'appui du préfet et du Service des communes, ont inventé des procédures sans base légale, dont le seul but était de limiter les investigations de la Commission de gestion sur l'affaire Girardin. Si ces procédures ont été violées au nom du bien commun, tant mieux!

Comment ramener un climat de sérénité à Vevey? Que revendique votre groupe, Décroissance-Alternatives?

Ces derniers mois, on a vu le PS renier des années de positions contre la gestion privée des immeubles de la ville, et s'accrocher à la défense de son municipal. On a vu la syndique verte entrer dans une alliance sans principe avec le municipal PLR. Plutôt que de la sérénité, je dirais que nous avons besoin d'un débat ouvert et franc, même s'il peut être rude.

Le problème, c'est qu'il n'y a pas vraiment de procédure politique permettant de sortir de la crise rapidement. Ajouter des suspensions ne ferait que l'aggraver. La procédure – prévue par la loi sur les communes – de révocation de Lionel Girardin par un vote populaire ne peut être déclenchée qu'après une condamnation «définitive et exécutoire». La seule solution à court terme serait une démission des quatre municipaux en place (plus Lionel Girardin dans l'idéal), qui provoquerait des élections et un «reset» du logiciel municipal. On peut rêver! ■

Propos recueillis par Joël Depommier